



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

Pièce jointe à la déclaration du Mouvement de la Paix du 09/04/2019 : « RWANDA, aller jusqu'au bout dans le devoir de vérité »

Extrait de la lettre ouverte du Mouvement de la Paix au président de la République en 2014 :

[...] « Notre révolte est totale face à toute sauvagerie humaine comme est total notre rejet de la violence contre toute personne, et en particulier contre des victimes innocentes. Vingt ans après le génocide, il y a matière à réflexion sur la barbarie possible au sein de tout peuple et à une mise en garde renouvelée de l'humanité contre les démons qu'elle porte et qui la menacent. Comme disait Bertolt Brecht « *il est toujours vivant le ventre d'où est sortie la bête immonde* ». Mais, notre vigilance doit d'abord s'exercer dans la dénonciation de toutes les politiques sociales, économiques et culturelles, basées ou favorisant l'ethnisme, la discrimination, le racisme et la xénophobie, d'autant qu'elles reposent souvent sur la mise en avant de boucs émissaires au sein des États concernés.

Enfin, il est à considérer que ces affrontements dits « ethniques » sont souvent favorisés par les politiques de puissances -dont la France- qui tentent d'exercer sur les territoires concernés, leurs intérêts respectifs.

Quelles que soient les approches, le respect de toutes les victimes exige de dire non à l'impunité. L'exigence de vérité sur les responsabilités d'États, d'institutions internationales, de responsables politiques et militaires face à un génocide préparé, annoncé et revendiqué. De plus, les intérêts des États -dont la France- ne peuvent être supérieurs à la nécessité de faire éclater la vérité. C'est pourquoi, nous nous félicitons des travaux journalistiques, scientifiques et historiques qui ont été faits depuis lors et qui sont une contribution à son expression. Plusieurs de ces travaux, sur la base de témoignages et d'analyses sérieuses et crédibles, soulignent que la responsabilité de la France peut être mise en cause. D'autres témoins majeurs, dont le lieutenant-général canadien Dallaire, ont pointé du doigt la responsabilité des États. Aider à faire éclater la vérité et à la faire connaître, telle est aujourd'hui notre responsabilité à tous.

C'est pourquoi, au-delà du nécessaire devoir que nous avons tous et toutes de nous informer et d'informer en lisant et diffusant les travaux publiés, le Mouvement de la Paix estime que la France doit :

- ✓ prendre les dispositions au plan national et international en associant les compétences existantes et en s'appuyant sur tous les travaux déjà conduits (journalistiques, scientifiques, associatifs, ONG etc.) pour qu'en toute transparence, la vérité soit mise à jour et la justice soit rendue.
- ✓ Annoncer qu'elle déclassifie et publie tous les documents se rapportant à l'action de la France au Rwanda de 1990 à 1994 dans ses volets diplomatiques, militaires, politiques et financiers.
- ✓ Demander la même démarche pour tous les protagonistes impliqués, afin que tous les obstacles soient levés pour l'accès à toutes les sources utiles à la vérité, sur tous les événements de cette période.
- ✓ Aider à construire la paix et la réconciliation au Rwanda et plus largement dans la région des Grands Lacs. »

[...]